

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études de la Licence Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études de la Licence Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études de la Licence Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études de la Licence Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI		session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études de la Licence Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

LDSEM6PR	LD64PR	O	LD623CM	CM Droit des sociétés		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PR	LD64PR	O	LD624CM	CM Droit judiciaire privé		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PR	LD64PR	O	LD625CM	CM Libertés fondamentales		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PR	LD64PR	O	LD626CM	CM Droit adif des biens		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PR	LD64PR	O	LD627CM	CM Droit internat public		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PR	LD64PR	O	LD640	Anglais S6	DRO1L3_211	oral	50% oral	10 minutes	50% oral	10 minutes	50%	1	Contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant. La note de CC est conservée en session 2, même si elle est inférieure à la moyenne L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes
LDSEM6PR	LD65PR			UE 65 Personnalisation	6								
LDSEM6PR	LD65PR	X	LD642	Histoire du droit des affaires	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PR	LD65PR	X	LD643	Démocratie et État de droit	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PR	LD65PR	X	LD645	Contentieux européens	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PR	LD65PR	X	LD646	Droit de la consommation	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PR	LD65PR	X	LD647	Droit pénal spécial des biens	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PR	LD65PR	X	LD648	Droit des baux d'habitation	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PR	LD65PR	F	LD649	Conférences métiers		assiduité							

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études de la Licence Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET portuese	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles			
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet Précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)			Durée	Part CT	
		X	LD401	Introduction to French Law																		
		X	LD402	Contracts and torts																		
		X	LD403	French administrative law																		
LDSEM5PU	LD51PU			UE 51 Disciplinaire	6																	
LDSEM5PU	LD51PU	O	LD514TD	TD Droit de l'UE								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD51PU	O	LD515TD	TD Droit des services publics								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD51PU	O	LD516TD	TD Contentieux administratif								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD51PU	O	LD524CM	CM Droit de l'UE								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD51PU	O	LD525CM	CM Droit des services pub								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD51PU	O	LD526CM	CM Contentieux adif								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD52PU			UE 52 Disciplinaire	6																	
LDSEM5PU	LD52PU	O	LD514TD	TD Droit de l'UE								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD52PU	O	LD515TD	TD Droit des services publics								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD52PU	O	LD516TD	TD Contentieux administratif								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD52PU	O	LD524CM	CM Droit de l'UE								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD52PU	O	LD525CM	CM Droit des services pub								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD52PU	O	LD526CM	CM Contentieux adif								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 51 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 52 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM5PU	LD53PU			UE 53 Disciplinaire	6																	
LDSEM5PU	LD53PU	O	LD522CM	CM Droit du travail								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD53PU	O	LD523CM	CM Droit des sociétés								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD53PU	O	LD524CM	CM Droit de l'UE								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD53PU	O	LD525CM	CM Droit des services pub								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD53PU	O	LD526CM	CM Contentieux adif								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD53PU	X	LD527	Droit international public								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD53PU	X	LD533	Droit de la sécurité								écrit ou oral	0,5h/10minutes	100% écrit ou oral	0,5h/10minutes	100%						1
LDSEM5PU	LD53PU	X	LD534	Environnement et bioéthiq								écrit ou oral	0,5h/10minutes	100% écrit ou oral	0,5h/10minutes	100%						1
LDSEM5PU	LD54PU			UE 54 Transférable	6																	
LDSEM5PU	LD54PU	O	LD522CM	CM Droit du travail								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD54PU	O	LD523CM	CM Droit des sociétés								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD54PU	O	LD524CM	CM Droit de l'UE								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD54PU	O	LD525CM	CM Droit des services pub								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD54PU	O	LD526CM	CM Contentieux adif								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD54PU	X	LD527	Droit international public								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						2 Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
LDSEM5PU	LD54PU	O	LD540	Anglais								oral	100%									1
LDSEM5PU	LD55PU			UE 55	6																	
LDSEM5PU	LD55PU	X	LD542	Histoire des institutions normandes : la justice								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						1,5
LDSEM5PU	LD55PU	X	LD543	Droit public des affaires								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						1,5
LDSEM5PU	LD55PU	X	LD544	Théorie du droit								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						1,5
LDSEM5PU	LD55PU	X	LD545	L'imposition du revenu des personnes physiques								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						1,5
LDSEM5PU	LD55PU	X	LD547	Droit pénal spécial des personnes								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						1,5
LDSEM5PU	LD55PU	X	LD548	Droit des associations								écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%						1,5
LDSEM5PU	LD61PU			UE 61 Disciplinaire	6																	
LDSEM6PU	LD61PU	O	LD615TD	TD Libertés fondamentales								écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%				4 CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant

LDSEM6PU	LD61PU	O	LD616TD	TD Droit administratif des biens		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD61PU	O	LD617TD	TD Droit international public		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD61PU	O	LD625CM	CM Libertés fondamentales		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD61PU	O	LD626CM	CM Droit adif des biens		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD61PU	O	LD627CM	CM Droit internat public		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD62PU			UE 62 Disciplinaire	6								
LDSEM6PU	LD62PU	O	LD615TD	TD Libertés fondamentales		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD62PU	O	LD616TD	TD Droit administratif des biens		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD62PU	O	LD617TD	TD Droit international public		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD62PU	O	LD625CM	CM Libertés fondamentales		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD62PU	O	LD626CM	CM Droit adif des biens		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD62PU	O	LD627CM	CM Droit internat public		écrit/oral	2	25% écrit	2h ou 3h	75% écrit	2h ou 3h	75%	CC : écrit d'1h minimum sur 15 points et note de participation orale sur 5 points - 4 L'étudiant choisi une matière assortie de TD au titre de l'UE 61 et une matière assortie de TD au titre de l'UE 62 CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
LDSEM6PU	LD63PU			UE 63 Disciplinaire	6								
LDSEM6PU	LD63PU	O	LD622CM	CM Droit du travail		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD63PU	O	LD623CM	CM Droit des sociétés		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD63PU	O	LD624CM	CM Droit judiciaire privé		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD63PU	O	LD625CM	CM Libertés fondamentales		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD63PU	O	LD626CM	CM Droit adif des biens		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD63PU	O	LD627CM	CM Droit internat public		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD63PU	X	LD633	Justice pénale internationale	DRO1L3_211	écrit ou oral	0,5h/10minute	100% écrit ou oral	0,5h/10minute	100%	1		
LDSEM6PU	LD63PU	X	LD634	Contentieux public comparé	DRO2L3_212	écrit ou oral	0,5h/10minute	100% écrit ou oral	0,5h/10minute	100%	1		
LDSEM6PU	LD64PU			UE 64 Transférable	6								
LDSEM6PU	LD64PU	O	LD622CM	CM Droit du travail		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD64PU	O	LD623CM	CM Droit des sociétés		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD64PU	O	LD624CM	CM Droit judiciaire privé		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD64PU	O	LD625CM	CM Libertés fondamentales		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD64PU	O	LD626CM	CM Droit adif des biens		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD64PU	O	LD627CM	CM Droit internat public		écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	2	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)	
LDSEM6PU	LD64PU	O	LD640	Anglais S6	DRO1L3_211	oral		50% oral	10 minutes	50% oral	10 minutes	50%	1 Contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant. La note de CC est conservée en session 2, même si elle est inférieure à la moyenne L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes
LDSEM6PU	LD65PU			UE 65 Personnalisation	6								
LDSEM6PU	LD65PU	X	LD641	Histoire du droit administratif	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PU	LD65PU	X	LD643	Démocratie et Etat de droit	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PU	LD65PU	X	LD644	Droit comparé des systèmes étrangers	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PU	LD65PU	X	LD645	Contentieux européens	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PU	LD65PU	X	LD647	Droit pénal spécial des biens	DRO1L3_211	écrit ou oral	1h/10minutes	100% écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5		
LDSEM6PU	LD65PU	F	LD649	Conférences métiers				assiduité					

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études de la Licence Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)